

Marché du neuf

Bail Réel et Solidaire (BRS)

Le bail réel et solidaire (BRS) permet de devenir propriétaire des murs de son logement à prix réduit. La propriété des murs est dissociée de la propriété du terrain et le prix de revente sur le long terme est encadré. L'acquisition est soumise à des conditions de ressources.

Le prix d'acquisition est plafonné, bénéficie d'une TVA réduite, et peut être de 30 à 50% inférieur au prix du marché.



Accession à prix maîtrisé

Ce dispositif permet d'acquérir un logement neuf avec une TVA réduite à 5,5 % lorsque le bien est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou à moins de 300 m.

Les ressources du foyer doivent respecter un plafond défini.

Prêt Social Location Accession (PSLA)

Ce dispositif est remplacé par le BRS dans la métropole de Nantes. Sur d'autres zones, le PSLA est également un dispositif d'accession abordable qui offre de nombreux avantages dont l'un des principaux est l'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans.



Voici une liste non exhaustive de bailleurs :

Groupe CIF : www.groupecif.com

PROCIVIS : procivis.fr

CISN : www.cisn.immo

Nantes Métropole Habitat : nmh.fr

Marché Libre

Voici une liste non exhaustive de bailleurs :

 Immo Fonctionnaire : immo-fonctionnaire.fr

 CDC HABITAT : www.cdc-habitat.fr/fonctionpublique

 Procivis : procivis.fr



Marché de l'ancien

Vente de logements sociaux

La vente de logements sociaux vacants est encadrée par la loi ELAN. Le choix de l'acquéreur repose sur plusieurs critères : priorité au locataire d'un logement social, plafond de ressources, ordre chronologique des demandes...

Les prix de vente sont compétitifs et les frais de notaire sont réduits. Il est également possible d'obtenir un prêt à taux zéro pour les primo-accédants.



Pour en savoir plus, voici une liste non exhaustive de bailleurs :

Habitat 44 : www.habitat44.org

Nantes Métropole Habitat : nmh.fr

CDC Habitat : www.cdc-habitat.fr

BIENVEO : www.bienveo.fr

HLM COOP : www.hlm.coop

DISPOSITIFS NATIONAUX

Retrouvez toutes les informations sur le **portail logement des agents de la fonction publique** mis en ligne par la DGAFP en janvier 2025 :

L'aide à l'installation des personnels (AIP),
La garantie Visale,
les différents dispositifs ministériels de logements,
Le simulateur d'éligibilité aux différents types d'accession...

Les aides au déménagement :

- La **prise en charge des frais de changement de résidence**, sous certaines conditions
- Une **prime de déménagement** pour les familles avec au moins trois enfants à charge



RÉNOVATION D'UN LOGEMENT

Pour les projets de rénovation énergétique ou d'adaptation, le point d'entrée est le site internet FRANCE RENOV.

Vous pourrez joindre un conseiller qui pourra vous orienter selon votre projet : france-renov.gouv.fr



CONSEIL JURIDIQUE, FINANCIER ET FISCAL

L'Agence Départementale d'information sur le logement (ADIL) a pour vocation d'apporter au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Pour plus d'informations : annuaire.service-public.fr/navigation/adil



LE FINANCEMENT

Le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF), propose d'accompagner les fonctionnaires sur les thématiques suivantes :

- Le crédit immobilier
- L'assurance emprunteur
- Le regroupement de crédits

Pour plus d'informations : www.csf.fr



L'ASSURANCE

La Garantie Mutuelle du fonctionnaire (GMF) propose des contrats d'assurance avec des garanties spécifiques liées aux métiers de la fonction publique (police, télétravail, etc) et un avantage tarifaire.

Contact : ketty.moliere@gmf.fr – 06 31 41 81 51